



Monsieur le Préfet, Madame la Présidente, Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les Élu.es, Mesdames et Messieurs.

C'est dans un contexte très particulier que va s'achever cette année scolaire exceptionnelle.

Jusqu'à ce 22 juin où les équipes d'école ont de nouveau pu accueillir tous les élèves c'est l'impréparation et l'improvisation du ministère depuis le 16 mars que l'on pourra retenir : aucune anticipation de la fermeture des écoles, aucune préparation à l'enseignement à distance, improvisation totale sur les dates de reprise avec des protocoles arrivant tardivement et demandant des aménagements conséquents. Tout cela s'est mis en place par la seule implication, y compris matérielle des enseignantes et des enseignants des écoles avec les familles.

Pourtant et alors que leur investissement avait été reconnu et qu'ils avaient été remerciés par les parents d'élèves, les enseignant.es ont fait l'objet d'une véritable campagne de dénigrement dans la plupart des grands médias. Pendant son allocution télévisuelle, le président Macron n'a pas eu un mot pour mettre fin à celle-ci ! Son silence en dit long.

Tout comme cette crise a mis en avant l'utilité d'un hôpital public de qualité, elle a montré l'importance d'une école solide et qui dispose de tous les moyens dont elle a besoin, notamment pour prendre en charge les élèves les plus fragiles. Il en va par exemple des RASED, et de l'importance qu'ils soient complets sur tout le territoire, des AESH, de la médecine scolaire...
Combattre les inégalités doit être un objectif prioritaire des pouvoirs publics en donnant tous les moyens nécessaires pour remplir ces missions auprès des publics les plus fragiles.

Malgré l'investissement de toutes et tous, la période de crise a creusé les inégalités scolaires sociales et sanitaires. Elles resteront malheureusement une réalité à la rentrée de septembre. Les équipes enseignantes et pluri professionnelles doivent avoir les moyens d'y faire face et de les prendre en charge.

C'est en ce sens que le le SNUipp-FSU réclamait un moratoire sur les opérations de carte scolaire, en les limitant aux seules ouvertures de classes là où elles sont nécessaires.

Nous demandions également une dotation supplémentaire permettant d'alléger les effectifs, de développer les RASED et les maîtres supplémentaires. Cela dans toutes les écoles.

Les 10 postes supplémentaires accordés au Val d'Oise ont uniquement permis de couvrir les non fermetures dans les communes de moins de 5000 habitant.es sur demande des maires. On voit bien là l'utilisation politique à des fins uniquement électoralistes, c'est proprement insupportable. Par contre, les populations fragiles et les écoles en éducation prioritaire de notre département ont été les grands oubliés de cette rallonge en postes.

Dans notre département, seulement 137 postes ont donc été accordés pour une augmentation démographique galopante avec 1800 à 2000 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée, le dédoublement en GS et la poursuite des dédoublements en CP et CE1. Cette dotation ne permet pas d'alléger les effectifs dans toutes les classes - la direction académique a même augmenté le nombre d'élèves en classe dédoublée (passant de 12 à 15) -, ni de réabonder les RASED, ni de remettre en place les PDM.

Au total, 114 classes seront fermées à la rentrée dans notre département, y compris en éducation prioritaire. 21 restent sous surveillance vers la fermeture pour la rentrée. Nous demandons qu'aucune classe ne ferme à la rentrée. Les mesures d'ajustement de juin et septembre bousculent les organisations des écoles, la période actuelle ne peut souffrir de cela en plus.

Le ministre profite aussi de cette crise pour avancer, entre autre, le dispositif des 2S2C. Pour le SNUipp-FSU, il y a un fort risque d'externalisation de ces enseignements avec un recentrage des temps menés par les PE sur les disciplines dites « fondamentales ».

Combien de dispositifs ont été mis en place dans le département ? Sur quels territoires ? Combien d'enfants ont été concernés ?

Là où les 2S2C se mettraient en place, le SNUipp-FSU demande qu'ils soient identifiés comme du temps « périscolaire ». Seul le temps assuré par les PE doit être identifié comme du temps scolaire, et la totalité des programmes nationaux doit continuer à être mis en œuvre par les personnels enseignants. De plus, la mise en place des 2S2C serait une nouvelle source d'inégalités territoriales.

Emmanuel Macron, dans ses allocutions, a appelé à des « décisions de rupture » et à placer « des services (...) en dehors des lois du marché » mais les actes sont loin d'aller dans le sens des discours de circonstance. L'heure n'est plus à la réflexion mais bien à l'action. Les solutions sont connues de longues dates et portées par des organisations syndicales comme la FSU. C'est bien le sens de la tribune signée par 18 responsables d'organisations syndicales,

associatives et environnementales intitulée «Plus jamais ça! Préparons le 'jour d'après'» dont voici un extrait:

Encore une fois, ce ne sont pas les «premiers de cordée» de Macron qui font tenir la société mais bien les services publics et les employé.es dont les revenus sont trop souvent proportionnellement inverses à leur valeur sociale. La reconnaissance de la société envers celles et ceux qui chaque jours œuvrent, au détriment de leur santé, ne peut pas être uniquement symbolique. Donnons aux agent-es et aux employé-es les moyens d'accomplir leurs missions en investissant massivement dans les services publics, revalorisons leurs salaires pour rendre les professions attractives et ainsi endiguer la pénurie des recrutements et garantissons un système de retraite et de protection social juste et ambitieux. Cette situation inédite doit nous permettre de changer de modèle de société et d'agir pour que plus jamais un tel drame ne puisse se reproduire.

Je vous remercie.